

Effet boomerang ! ...

INFOS

sont déjà moins bien payés que la moyenne de leurs collègues de l'OCDE ! Cette situation constitue d'ailleurs un des facteurs de la crise du recrutement.

Les stagiaires, lauréats des concours 2014 ne seraient plus directement payés à l'échelon 3 mais à nouveau au 1er échelon. Vincent PEILLON annulerait ainsi l'embryon de revalorisation CHATEL décidé en 2010. Bilan pour les stagiaires : **perte de quelques 400 € bruts par mois.**

Nous ne pouvons pas davantage accepter l'explication fournie à la presse par le ministre, affirmant que les stagiaires seront payés au premier échelon « à temps plein pour un travail à mi-temps ». De tels propos sous-entendent que la formation dispensée dans les ESPE ne correspondra pas à un travail réel ! Ils confortent ceux qui pensent que les enseignants sont des fainéants et qu'avec 18 heures de cours, ils travaillent à mi-temps.

C'est simplement scandaleux !

Le combat continue pour les non titulaires

Le SNCL-FAEN a participé à une inter-syndicale nationale consacrée aux personnels non titulaires, notamment aux conditions de la mise en place chaotique des concours réservés et examens professionnels. Le principe d'une lettre au ministre a été arrêté pour lui demander

qu'un bilan précis des dysfonctionnements soit effectué.

Le SNCL-FAEN a aussi insisté pour que le réemploi des contractuels et vacataires en postes en 2012/2013 soit garanti et que le plan de suppression de 2 000 emplois d'Assistants d'éducation soit abandonné.

NOUS CONTACTER

13, avenue de Taillebourg
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36
Mèl : sncl@wanadoo.fr

Informez-vous régulièrement



www.sncl.org

Syndicat affilié à la F.A.E.N.



www.faien.org

Les professeurs et les heures supplémentaires

La disparition de 56 000 postes d'enseignants entre 2002 et 2011 (-14 %) a été très partiellement compensée par une **augmentation année après année du volume des heures supplémentaires** dans le seul second degré.

Ce transfert a été encouragé (défiscalisation) par le précédent gouvernement et **le nombre global de HSA a augmenté de 13,5 %**. C'est ainsi qu'en 2011-2012, **73 % des professeurs du second degré ont effectué au moins une heure supplémentaire année (HSA)**.

Mais la ventilation de ces heures supplémentaires est inégale. Elle varie en fonction de l'âge des professeurs, de leur horaire de service statutaire et du type d'établissement dans lequel ils exercent.

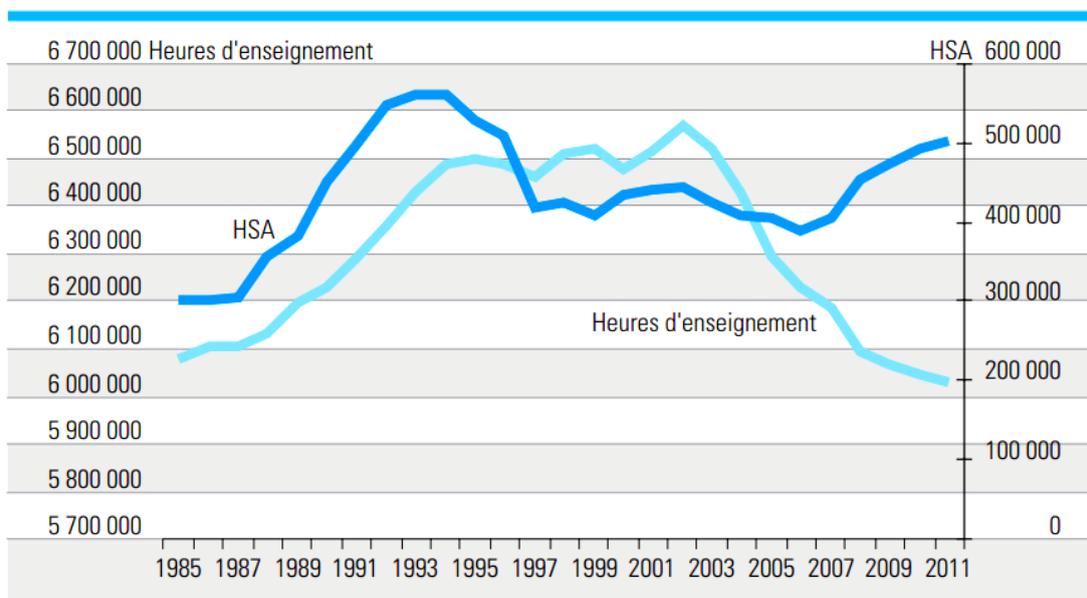
L'étude réalisée par la « direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance » sur 2011-2012 montre que seuls **56 % des jeunes professeurs effectuent des HSA** alors que les professeurs agrégés font plus souvent des HSA et en nombre plus élevé que les certifiés ou les PLP.

En post-bac, près de 90 % des professeurs font des HSA et en nombre plus important : plus de 3 heures en moyenne.

Cette moyenne tombe à un peu plus de 2 heures en lycée pré-bac et professionnel et à un peu moins de 2 heures en collège.

Cette augmentation du nombre des heures supplémentaires n'est pas neutre. Elle pourrait conduire un gouvernement à **augmenter le temps de présence et la charge de travail des professeurs** puisqu'ils le font déjà volontairement sous forme d'heures supplémentaires.

GRAPHIQUE 2 – Évolution du volume des heures d'enseignement (dont HSA)
France métropolitaine + Dom, second degré public



Source : base centrale de pilotage, MEN-MESR DEPP

Accès au corps des agrégés par liste d'aptitude

La Commission administrative paritaire nationale du corps des professeurs agrégés s'est réunie du **28 au 30 mai** pour établir la **liste d'aptitude** au corps des agrégés pour 2013.

Rappelons que 286 collègues au total seront promus (+ 24 par rapport à 2012), soit un peu moins de **10 promus seulement en moyenne par académie** et qui se répartissent entre **30 disciplines**.

Le SNCL-FAEN demande depuis des années une **clarification des critères retenus pour l'établissement de cette liste**.

En effet, les recteurs ont effectué un premier « tri » et fait remonter **1 300 dossiers** au ministère,

ventilés dans les 30 disciplines. Cette année encore, des collègues classés n° 1 par la CAPA de leur académie n'ont pas été retenus sur la liste d'aptitude nationale alors que d'autres, moins bien classés l'ont été. Si les avis de l'inspection générale sont prépondérants, nous constatons parfois des lacunes dans les lettres de motivation que les candidats doivent produire.

Enfin, le **SNCL-FAEN** demande également une **augmentation substantielle du nombre des accès au corps des agrégés par liste d'aptitude**.

